



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue à l'Hôtel de ville de Deux-Montagnes, situé au 803 chemin d'Oka, le **mercredi 18 avril 2018** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Madame Sonia Fontaine, mairesse de la municipalité de Pointe-Calumet
Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes
Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

Formant le quorum du conseil sous la présidence de Monsieur Denis Martin.

Sont également présents :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier
Monsieur Patrick Denis, directeur de police

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Adoption de l'ordre du jour du 18 avril 2018

2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Adoption du procès-verbal du 21 mars 2018

3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

3.1 Autorisation des comptes à payer au 18 avril 2018 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04

4. **RÉSOLUTIONS**

4.1 Rapport financier et rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 – adoption»

4.2 Fin de probation et embauche de personnel cadre – inspecteur division des enquêtes

4.3 Embauche des agents temporaires

4.4 Acquisition d'un véhicule pour la division gendarmerie

4.5 Appel d'offres pour l'acquisition de deux véhicules de patrouille neufs, ensemble police

5. **AVIS DE MOTION**

n/a

6. **DÉPOT DE DOCUMENTS**

n/a

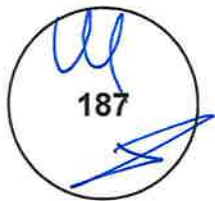
7. **RÈGLEMENTS**

n/a

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

9.1 Levée de la séance du 18 avril 2018



2018-04-016

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus
et **APPUYÉ** par : Sonia Fontaine

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2018, au plus tard la veille de la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx
et **APPUYÉ** par : Sonia Paulus

2018-04-017

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2018, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les comptes à payer au 18 avril 2018 totalisent un montant de 268 865,94 \$;

ATTENDU QUE les paiements effectués en vertu du règlement 2015-04 totalisent un montant de 234 102,41 \$ pour la période du 21 mars au 18 avril 2018;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer et des paiements effectués sans résolution;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 18 avril 2018 au montant de 268 865,94 \$.

D'APPROUVER les paiements effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04 pour la période du 21 mars au 18 avril 2018 au montant de 234 102,41 \$.

2018-04-018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.



Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier



4. RÉSOLUTIONS

4.1 RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017 - ADOPTION

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus
et **APPUYÉ** par : Sonia Fontaine

D'ADOPTER le rapport financier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, pour l'exercice de douze mois terminé le 31 décembre 2017 et démontrant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 177 151 \$.

D'ADOPTER le rapport des vérificateurs de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, pour l'exercice de douze mois terminé le 31 décembre 2017 et démontrant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 177 151 \$, tels qu'audités par la firme Amyot Gélinas.

DE DÉSIGNER ET D'AUTORISER le président du conseil d'administration, Monsieur Denis Martin, et le directeur administratif, M. Yvon Lemelin, à signer pour et au nom de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tout document relatif au mandat de vérification pour l'exercice de douze mois terminé le 31 décembre 2017.

2018-04-019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 FIN DE PROBATION ET EMBAUCHE DE PERSONNEL CADRE – INSPECTEUR DIVISION DES ENQUÊTES

CONSIDÉRANT la teneur de la résolution numéro 2017-09-065 relativement à l'embauche de Jean-Philippe Labbé à titre d'employé-cadre, au poste d'inspecteur division des enquêtes et la période de probation de six (6) mois devant se terminer le 1^{er} avril 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de police, à la suite de l'évaluation du candidat, attestant que celui-ci répond aux attentes et qu'il satisfait à toutes les exigences reliées au poste qu'il occupe;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus
et **APPUYÉ** unanimement

DE CONFIRMER l'embauche de monsieur Jean-Philippe Labbé à titre d'employé-cadre, au poste d'inspecteur division des enquêtes, à compter du 1^{er} octobre 2017.

2018-04-020

D'AUTORISER le président du Conseil d'administration de la Régie à signer, pour et au nom de la Régie, le contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4.3 EMBAUCHE DES AGENTS TEMPORAIRES

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur, M. Patrick Denis;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx

et **APPUYÉ** par : Sonia Paulus

DE PROCÉDER à l'embauche des personnes ci-après énumérées à titre d'agents temporaires à compter du 30 avril 2018 :

Philippe Béland

Camélie Boisvenue

Laurence De Ladurantaye

Meggie Girard

François Huot

Élizabeth Perreault

Thomas Perron

Samuel Monast Turbide

2018-04-021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 ACQUISITION D'UN VÉHICULE POUR LA DIVISION GENDARMERIE

CONSIDÉRANT QUE le budget 2018 prévoyait l'acquisition de trois véhicules;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur, M. Patrick Denis;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Fontaine

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

D'APPROUVER l'acquisition d'un véhicule Dodge Grand Caravan 2016, numéro de série 2C4RDGBG8GR332377, chez Albi Mazda St-Jérôme, pour une somme, après les taxes applicables, de vingt-quatre mille cent trente-neuf dollars (24 139,00\$).

D'AUTORISER le directeur administratif, monsieur Yvon Lemelin, et/ou le directeur, monsieur Patrick Denis, à signer tout document relatif à l'acquisition dudit véhicule.

2018-04-022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4.5 APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES DE PATROUILLE NEUFS, ENSEMBLE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le budget 2018 prévoyait l'acquisition de trois véhicules;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Patrick Denis, directeur de police, et de monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, de procéder à l'acquisition de deux véhicules de patrouille neufs, ensemble police;

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus
et **APPUYÉ** par : Sonia Fontaine

QUE le conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes autorise monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, à demander des soumissions par appel d'offres sur invitation pour faire l'acquisition pour et au nom de la Régie de deux véhicules de patrouille neufs, ensemble police.

QUE le coût de ces acquisitions, lorsque connu et approuvé par le conseil d'administration, soit approprié du surplus accumulé non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. AVIS DE MOTION

n/a

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

n/a

7. RÈGLEMENTS

n/a

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus
et **APPUYÉ** par : Sonia Fontaine

QU'à 19h45, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-023

2018-04-024

Monsieur Denis Martin
Président

Monsieur Yvon Lemelin
Secrétaire-trésorier